

conjoncture

37

TOURISME

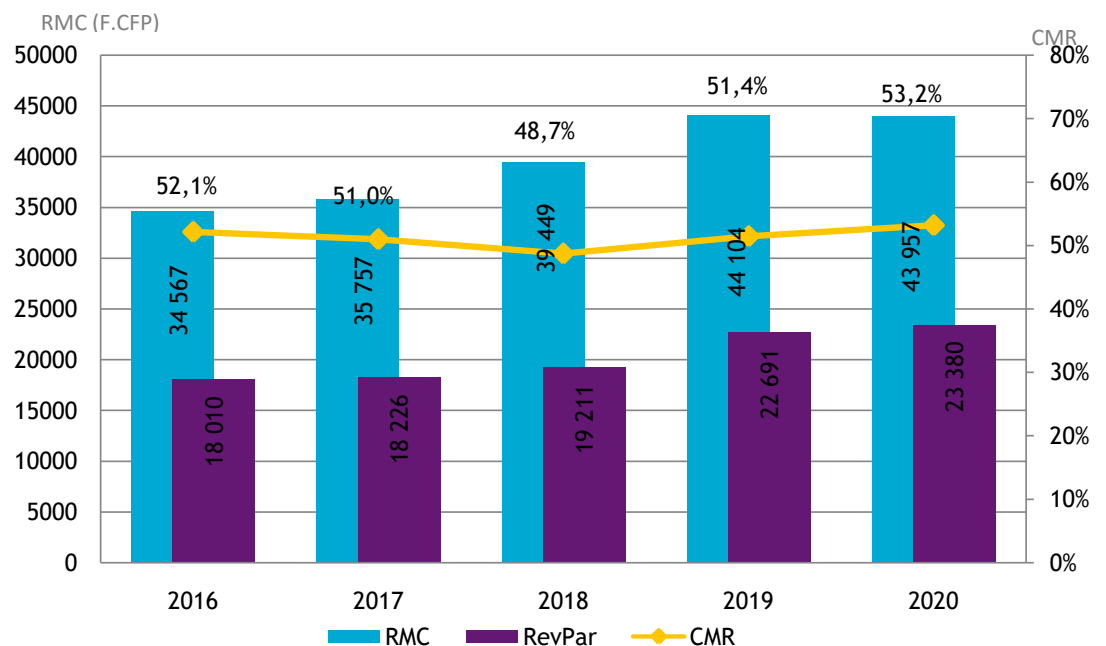
Janvier 2020

FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En janvier 2020, avec 39 500 chambres louées, la fréquentation des hôtels classés de Polynésie française baisse de 2,4 % par rapport à janvier 2019. A l'exception de la clientèle métropolitaine et domestique qui progresse, les ventes diminuent sur tous les autres marchés.

Malgré ce recul de fréquentation, le coefficient moyen de remplissage (CMR) progresse de 1,8 point à 53,2 %, avec une réduction de l'offre plus importante sur un an. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) reste stable à 44 000 F.CFP et le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) progresse à 23 400 F.CFP.

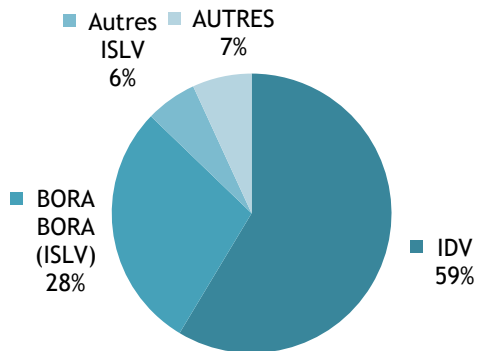
INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER



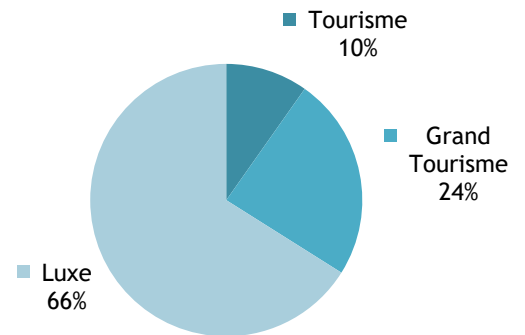
INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 78 606 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



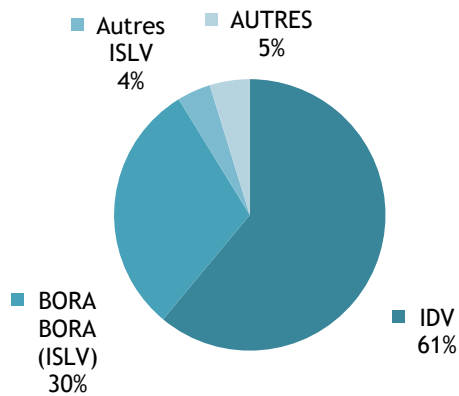
RÉPARTITION PAR CLASSE



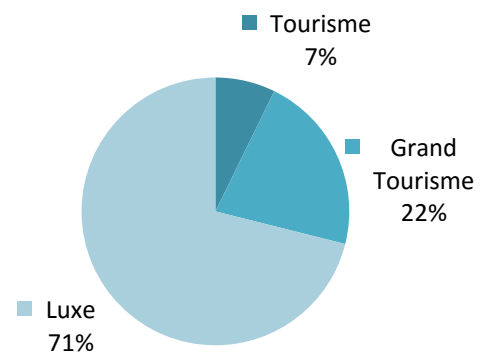
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 39 458 CHAMBRES LOUÉES

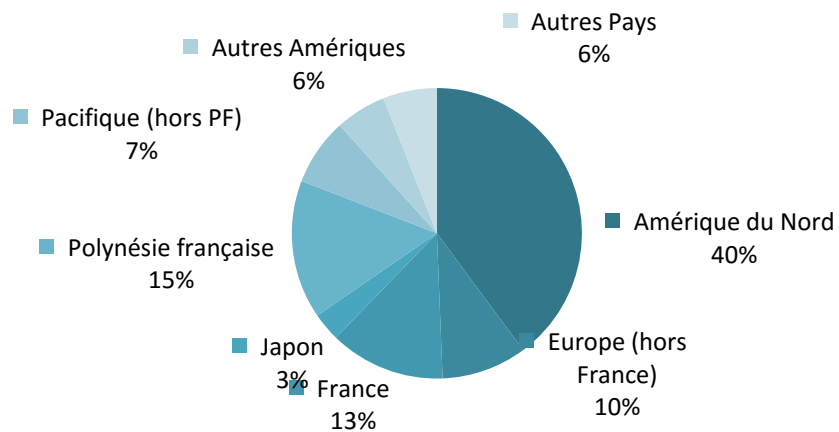
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		JANV-19	OCT-19	NOV-19	DÉC-19	JANV-20	VARIATION 2020/2019
		Unité: nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		24 888	33 321	32 222	24 883	24 188	-2,8%
	Tourisme	2 918	4 842	4 185	3 331	2 666	-8,6%
	Grand Tourisme	7 046	9 383	8 993	6 485	6 148	-12,7%
	Luxe	14 924	19 096	19 044	15 067	15 374	3,0%
ISLV		13 920	23 335	21 278	14 172	13 402	-3,7%
	Tourisme	267	417	221	130	196	-26,6%
	Grand Tourisme	2 044	4 643	3 410	2 198	1 753	-14,2%
	Luxe	11 609	18 275	17 647	11 844	11 453	-1,3%
AUTRES Subdivisions		1 634	3 902	2 248	1 722	1 868	14,3%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	514	1 476	982	791	646	25,7%
	Luxe	1 120	2 426	1 266	931	1 222	9,1%
TOTAL		40 442	60 558	55 748	40 777	39 458	-2,4%
	TOTAL Tourisme	3 185	5 259	4 406	3 461	2 862	-10,1%
	TOTAL Grand Tourisme	9 604	15 502	13 385	9 474	8 547	-11,0%
	TOTAL Luxe	27 653	39 797	37 957	27 842	28 049	1,4%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

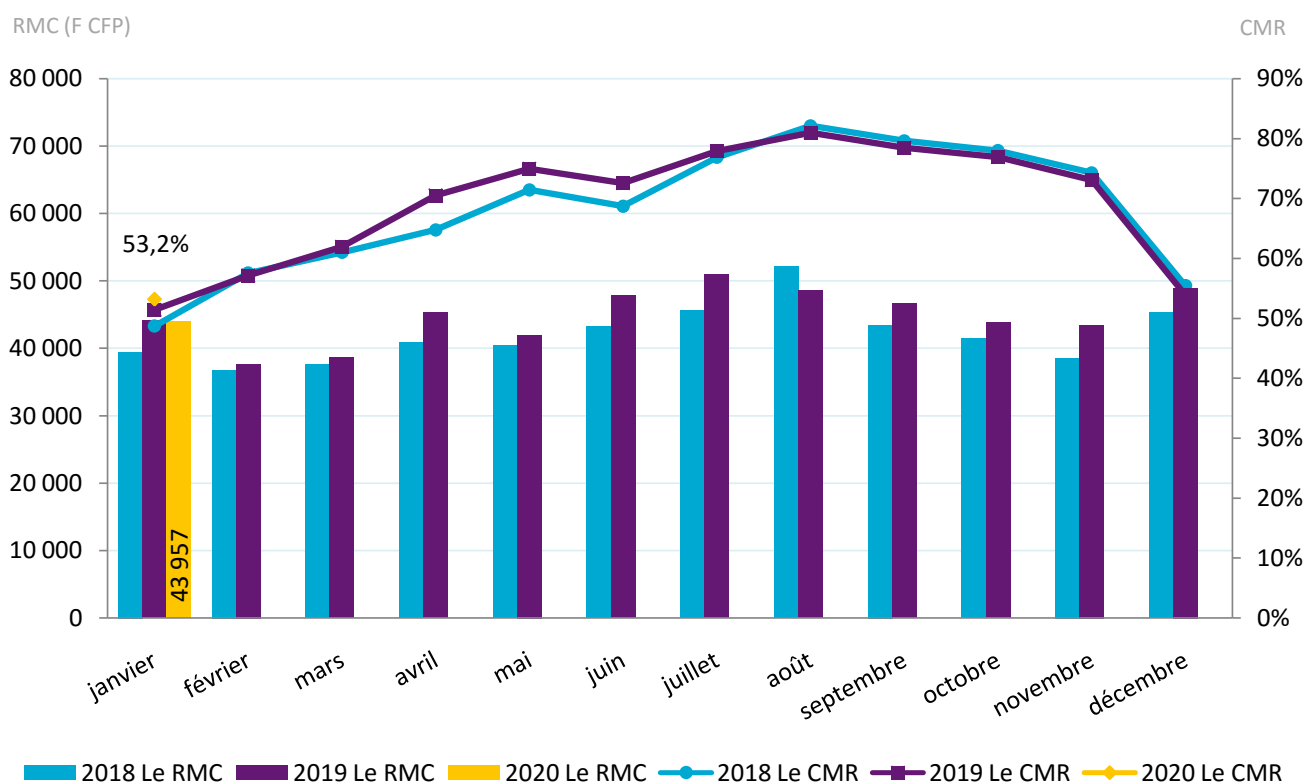
INDICATEURS DE GESTION JANVIER 2020

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 43 957 F. CFP

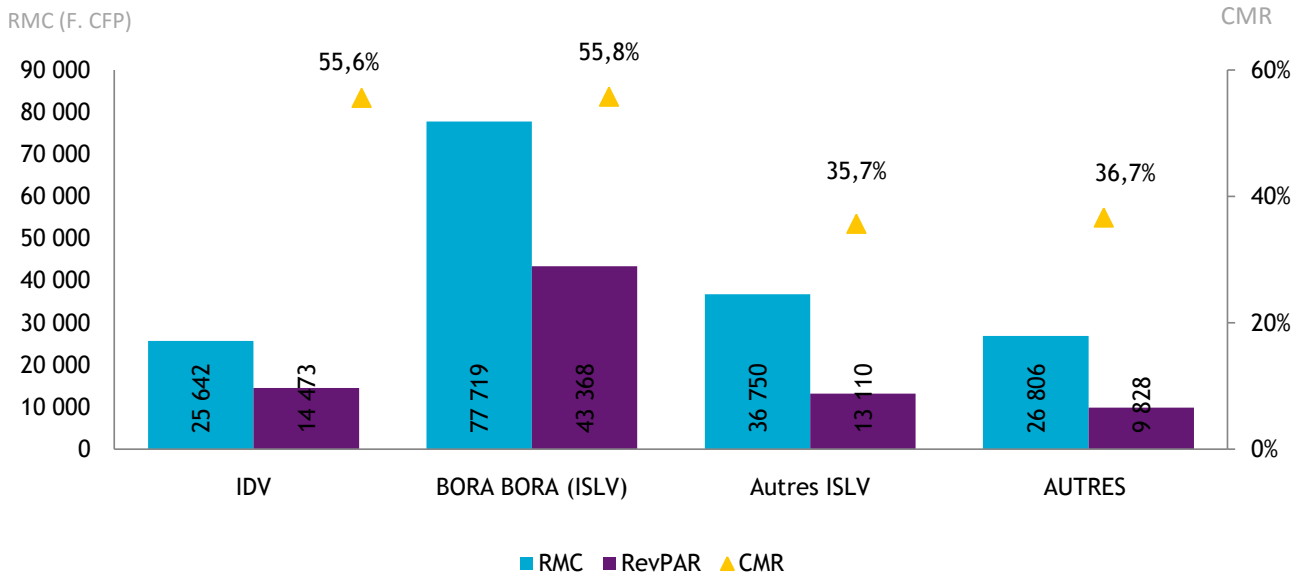
Revenu moyen par chambre disponible : 23 380 F. CFP

Coefficient moyen de remplissage : 53,2%



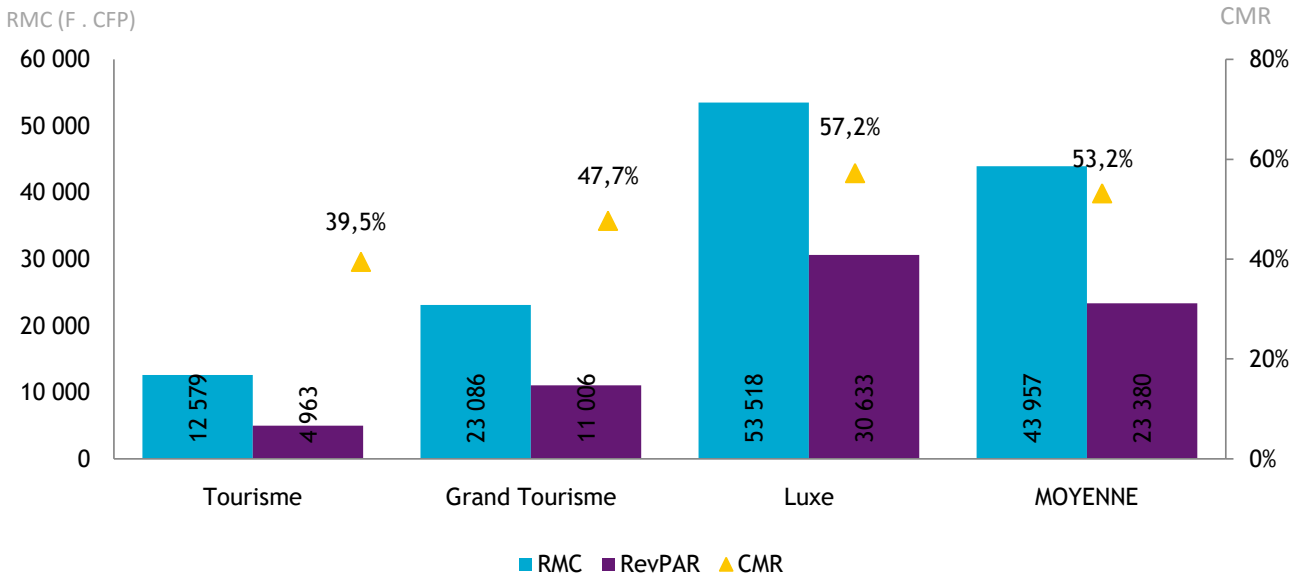
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.